

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AU POSTULAT DE SCHLUP ET CONSORTS « POUR UNE SENSIBILISATION AU FRANÇAIS POUR LES ENFANTS PRÉSCOLAIRES ALLOPHONES ET LEURS FAMILLES ! »

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 6 octobre 2020, votre Conseil a accepté et renvoyé à la Municipalité le postulat de Madame la Conseillère communale Valérie Schlup et consorts invitant la Municipalité à étudier la mise en place d'un cours de sensibilisation au français à l'attention des enfants de langue étrangère qui vont débiter l'école obligatoire.

1 INTRODUCTION

Pour répondre à ce postulat, la Municipalité a demandé à Monsieur Lakhdar Amamra (délégué à l'intégration) d'étudier la mise en place d'un programme favorisant l'égalité des chances des enfants préscolaires allophones dans un dispositif qui impliquerait également les parents. Monsieur Amamra a pris connaissance de divers programmes existants et a cherché à établir des partenariats. Son analyse a pris en compte les ressources disponibles, les moyens financiers ainsi que la réalité du territoire communautaire rollois.

Chaque année, des enfants avec des parcours migratoires différents sont accueillis dans les établissements scolaires de Rolle. Cet accueil en Suisse reste toujours un défi : la maîtrise de la langue, les repères éducatifs, culturels et sociaux sont autant d'étapes difficiles à franchir pour des enfants étrangers et allophones. Pour certaines familles dans la précarité, ces difficultés peuvent être un obstacle supplémentaire pour l'épanouissement des enfants. En effet, les premières impressions peuvent susciter un sentiment de rejet qui sera difficile à estomper ensuite.

Aider ces enfants et les familles à franchir la première étape du parcours scolaire reste un défi qui ne peut être relevé sans la mise en place d'un programme spécifique, lui-même inclus dans une démarche globale d'intégration que la Municipalité, par le biais de la COCISE (commission consultative d'intégration Suisses-Etrangers), entreprend activement.

2 RÉPONSE AU POSTULAT

La recommandation du délégué à l'intégration, en partenariat avec les établissements primaires et secondaires de Rolle ainsi que le bureau cantonal de l'intégration (BCI), est de mettre en place un programme d'activités et de préparation à la scolarité pour les enfants allophones « avant la rentrée ».

Le programme sera mené par le corps enseignant des cycles primaires au sein des établissements scolaires de Rolle et sera proposé aux enfants concernés qui entreront en 1P. Il sera supervisé par le délégué à l'intégration et la doyenne des cycles primaires. Il abordera notamment les sujets suivants :

- La vie scolaire
- Langue française
- La vie en collectivité
- Vivre ici

Voir programme détaillé en annexe.

Une subvention cantonale du BCI à hauteur de 8'000 fr. couvre la totalité des frais occasionnés, hormis les indemnités du délégué à l'intégration qui sont prises en charge par le budget de la COCISE.

3 CONCLUSIONS DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité estime que le programme de sensibilisation au français qui sera mis en place correspondra aux attentes du postulat. Elle espère ainsi contribuer à l'intégration des enfants allophones et leur famille dans la Commune.

Adopté par la Municipalité en séance du 19 février 2024.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

Annexe : programme détaillé.

